



Royaume du Maroc

73^{ème} Réunion directive du Conseil du Commerce et du Développement

Point 3 : Rapport 2022 sur les PMA : « La transition vers une économie sobre en carbone et ses conséquences redoutables pour la transformation structurelle ».

DECLARATION

Genève, 13 février 2023

**Madame la Présidente
Madame la Secrétaire générale de la CNUCED,
Monsieur le Directeur de la Division de l'Afrique, des PMA et des programmes
spéciaux
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Distingués Délégués,
Mesdames et Messieurs,**

La délégation du Royaume du Maroc tient à saluer, de prime abord, les actions identifiées par la CNUCED, , pour aider les Pays les Moins Avancés à réaliser la transformation structurelle verte, comme le témoigne le rapport 2022 sur les PMA intitulé : « ***La transition vers une économie sobre en carbone et ses conséquences redoutables pour la transformation structurelle*** ».

Ma délégation magnifie ce rapport fournit une analyse riche, **en identifiant dans un premier temps**, les obstacles structurels auxquels sont confrontés les PMA pour réaliser la transition vers une économie sobre en carbone ; et **en jetant, dans un deuxième temps, les jalons nécessaires pour une transition énergétique juste pour les PMA**, tout en préconisant des politiques nationales de transformation structurelle, un appui international renforcé ainsi qu'un traitement spécial et différencié pour les PMA, notamment en matière du financement de l'action climatique.

Comme le souligne le rapport 2022, les Pays les Moins Avancés, continuent de faire face à de nombreux défis, notamment, l'accès universel à l'électricité et à l'eau potable, ainsi que l'accès à des combustibles propres. Cela requiert, des actions communes, cohérentes et coordonnées de la communauté internationale, afin de parvenir à un accès universel à l'énergie et d'accélérer la transition vers les énergies renouvelables dans tous les PMA.

Avec des investissements bien structurés et une stratégie équilibrée entre l'adaptation et l'atténuation, nous pouvons progresser ensemble vers des projets bancables et une transition énergétique juste, sûre, propre, et abordable, qui est capable de rétablir et maintenir la confiance des gens, des investisseurs et des partenaires.

Madame la Présidente

Conscient du grand potentiel du développement des énergies renouvelables, le Royaume du Maroc a investi massivement dans ce domaine, afin d'accélérer l'accès à l'énergie et réussir sa politique de transition énergétique. Le Maroc qui ne cesse de diriger son action en faveur des PMA, s'est mobilisé, au niveau bilatéral et multilatéral, sur la thématique de la transition énergétique dans le cadre des partenariats et initiatives, tels que :

- 1. Le partenariat global de Marrakech pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.**

2. **la coalition onusienne pour l'accès durable à l'énergie** (coalition for sustainable access to energy in LDCs and ODCs) ayant pour objectif de répondre au besoin vital de l'accès à l'électricité de nos populations du pays du Sud, en particulier les PMA et les autres pays en développement.
3. **l'initiative « Desert to power »** qui vise à développer 10 GW d'énergie solaire dans 11 pays du sahel à l'horizon 2030, pour contribuer à la réalisation de l'accès universel à l'électricité dans les pays du Sahel. La contribution du Maroc est d'apporter son expertise et son savoir-faire en la matière, pour le développement des projets identifiés concrètement pour l'ensemble des pays du G5 au Sahel,

Le Maroc réitère sa disposition de partager son savoir-faire et son expertise en matière de la transition énergétique avec les PMA, conformément à l'esprit du programme d'action du Doha en faveur des PMA pour la décennie 2022-2031, qui promet une nouvelle génération de **partenariats** mondiaux, afin de renforcer la résilience des PMA et accélérer la réalisation du programme 2030 pour le développement durable.

Pour conclure, la 5^{ème} Conférence des Nations Unies sur les PMA, prévue en mars prochain, devrait constituer une occasion idoine pour mettre en exergue l'importance d'un engagement ferme de la Communauté internationale pour apporter un appui renforcé aux PMA ; afin de leur permettre de surmonter les obstacles structurels auxquels sont confrontés pour la réalisation de la transition énergétique